

Financer la transition écologique et solidaire

Pour éviter un réchauffement incontrôlable de la biosphère, redouté au-delà de +1,5°C à +2°C, les émissions annuelles mondiales de gaz à effet de serre (GES) doivent être divisées par deux avant 2030 et tendre vers zéro avant 2050. Un modèle énergétique reposant sur l'eau, le soleil, la biomasse et le vent doit succéder à l'actuelle dépendance aux énergies fossiles.

Le besoin de financement de ce programme est évalué à 6 000 milliards par an à l'échelle mondiale (7,5% du PIB), dont 1 115 milliards d'euros par an pour l'Europe. En comptant le sous-investissement depuis 2015, il est évalué entre 55 et 85 milliards par an en France (2% à 3% du PIB). Cet argent ne manque pas : les 90 000 milliards d'euros gérés par les investisseurs institutionnels pourraient financer la transition énergétique à l'échelle mondiale pendant 15 ans, les 3 000 milliards de monnaie bancaire créés par le *Quantitative easing (QE)* de la BCE de 2015 à 2018 auraient suffi pour financer la transition écologique en Europe, tout comme les 5 000 milliards d'euros de l'épargne financière des ménages pourraient financer les politiques de transition en France.

ASSURER LA TRANSITION DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'aggravation de la situation écologique et du creusement des inégalités mondiales a rendu insuffisantes les politiques publiques définies au début de la décennie 2010.

CONDUIRE LA TRANSITION DE LA FINANCE

Engager l'ensemble du secteur financier dans la transition pourrait éviter une nouvelle crise financière.

1. Assigner une finalité au système financier – Plutôt que de considérer la valorisation sur le seul critère du rendement du capital financier, les institutions financières doivent placer l'atténuation des émissions, l'adaptation des infrastructures au changement climatique et la protection des populations au centre de leurs missions systémiques. Les équipements toxiques et émetteurs de GES doivent être écartés et les ressources financières correspondantes doivent être affectées au développement d'une société juste, protectrice de la biosphère et des populations.

2. Sortir du mythe de la « concurrence libre et non faussée » – La réussite de la transition écologique et solidaire requiert au contraire une coordination des acteurs économiques privés et publics à l'échelle locale, intermédiaire (nationale, européenne) comme au niveau mondial.

3. Conduire les banques centrales à intégrer le risque climatique – Les banques centrales ont le pouvoir de réorienter les flux financiers en désinvestissant les actifs carbonés d'ici à 2030 au profit d'actifs « verts », en exigeant des banques et des entreprises soutenues la publication d'un bilan GES, au respect des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et en imposant aux banques des collatéraux (actifs servant de garantie) non fossiles.

CONDUIRE LA TRANSITION DES POLITIQUES EUROPEENNES

1. Mettre la bataille climatique au cœur des institutions de l'Union - L'Europe hérite d'une responsabilité historique à l'égard de la révolution thermo-industrielle du XIX^{ème} siècle et du réchauffement climatique. Elle doit maintenant montrer comment gagner la bataille climatique mondiale, en utilisant les souplesses internes des traités fondateurs de l'Union européenne ou en les modifiant, pour mettre fin par exemple à la règle de l'unanimité sur les questions fiscales, sociales et environnementales.

2. Organiser la sortie rapide des énergies fossiles – De fortes réticences sont à anticiper de la part des industriels et des milieux financiers qui devront liquider leurs actifs carbonés, par exemple sous

la forme d'un chantage à l'emploi. Il est donc essentiel de provisionner la reconversion des travailleurs et des territoires qui seront impactés par le nécessaire démantèlement des infrastructures fossiles.

3. Retrouver une capacité d'investissement public : mettre fin à la fraude et à l'optimisation fiscales (1000 milliards d'euros par an), établir des taxes sur les carburants du transport aérien et maritime comme sur le gazole non routier à hauteur de celles sur le carburant automobile, mobiliser la création monétaire au service du climat (le QE de la BCE), mobiliser l'endettement.

4. Financer les politiques climatiques : mettre en œuvre un plan d'investissement public massif, isolé du déficit budgétaire, qui permette d'attirer l'investissement privé, ainsi qu'un budget européen de 100 milliards d'euros par an, spécifique à la transition écologique et solidaire.

5. Mettre les échanges internationaux au service de la transition : subordonner les accords de libre-échange au respect du juste échange selon lequel (1) les règles et les normes environnementales priment sur le droit commercial et (2) l'intérêt général prime sur la protection des investissements.

EN FRANCE

Une fois expliquée aux citoyens et son copilotage organisé avec la société civile, la trajectoire de réduction des émissions de GES définie dans la stratégie nationale bas carbone doit s'imposer à tous les secteurs de l'économie, à tous les services publics, à l'enseignement et au droit.

1. Dégager une capacité de financement : décider la fin de toute subvention, directe ou indirecte, aux énergies fossiles, instituer une contribution climat (sur le modèle de la CSG) destinée à la protection des populations, subordonner la direction du Budget (Bercy) au Ministère de la transition écologique.

2. Adapter les modèles économiques et financiers aux enjeux actuels : valoriser l'ensemble des ressources qui importent, y compris physiques, vivantes, humaines, sociales et environnementales, et changer dans ce sens les normes et référentiels comptables (modèle d'entreprise CARE) ; en comptabilité publique, séparer les dépenses de fonctionnement des investissements ; apprécier enfin sur ces nouveaux critères l'efficacité des investissements publics.

3. Coopérer dans les territoires - La trajectoire nationale de décarbonation doit être déclinée à l'échelle des territoires : c'est là où doivent être mis en place les instruments de copilotage avec la société civile et de contrôle de la décarbonation.

UNE FISCALITE ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Les choix de politiques publiques précèdent les mesures fiscales : la qualité des services collectifs, qui conditionne le consentement des citoyens ; la réglementation des usages, car une économie « tirée par l'usage » tend à la dissipation de la ressource ; enfin des investissements conformes à des objectifs politiques choisis : sobriété, économie de la ressource, préservation des liens sociaux.

Une fiscalité écologique efficace est aussi une fiscalité juste. Outre de mettre fin à l'évasion et l'optimisation fiscales, elle inclut par exemple l'instauration d'un impôt progressif sur les très hauts revenus ainsi qu'une taxation progressive de l'énergie.

BIEN DES VOIES RESTENT A EXPLORER

Une taxe carbone européenne a été proposée en 2017 dans le rapport Stiglitz-Stern, dont le prix devait augmenter au fil du temps : entre 40 et 80 dollars la tonne de carbone en 2020, entre 50 et 100 dollars en 2030. Son effet direct serait l'incitation à ne pas émettre de gaz carbonés, un second effet serait de relocaliser les échanges économiques. Mais elle n'a toujours pas été mise en œuvre.

Nous n'avons pas essayé non plus la juste pénalisation des auteurs de chaos climatique, le rationnement des émissions (ou la carte carbone), la taxation de toute machine consommatrice d'énergie (dans une perspective de sobriété énergétique), enfin la taxation des stocks de fortune acquis durant la période thermo-industrielle.